

Handwritten scribbles and marks on the right side of the page.

CHRONIQUE
de
l'ABBAYE de KERBÉNÉAT

Janvier 1953

TRIMESTRIEL

4° Année - N° 13

Notre bulletin PAX

a pour but de maintenir le contact de nos Abbayes de Kerbénéat et de Landévennec avec vous, chers bienfaiteurs et amis.

Nous entendons vous faire participer, de la manière la plus large, aux biens que nous procure la vie monastique, toute de travail et de prière.

Nous voulons vous faire bénéficier des richesses de la doctrine monastique et de la spiritualité liturgique.

Nos chroniques vous disent les menus événements de nos deux communautés et vous tiennent au courant de nos réalisations et de nos projets.

Notre bulletin paraît en janvier, avril, juillet, octobre.

ABONNEMENTS. — Ordinaire : 175 francs. — De soutien : 300 francs

« LES AMIS DE LANDÉVENNec »

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

BUT. — Grouper, en vue d'une action plus efficace, tous ceux qui, à un titre quelconque, s'intéressent au relèvement du « Lann » de Saint-Guénéolé.

D'après les statuts approuvés, l'Association se donne comme objet de :

« Favoriser l'étude et la mise en valeur du patrimoine religieux, artistique et littéraire de la Bretagne;

« Promouvoir le développement agricole et économique de la région;

« Créer une bibliothèque bretonne et un foyer de culture celtique avec aménagement de locaux permettant de recevoir les chercheurs. »

MEMBRES : Première catégorie — Membres PARTICIPANTS

- 1) Donateurs. — Un premier versement de 10.000 francs et une cotisation annuelle de 10.000 francs.
- 2) Fondateurs. — Un versement unique de 10.000 francs.
- 3) Protecteurs. — Un versement de 5.000 francs.

Deuxième catégorie — Membres ASSOCIÉS

- 1) Bienfaiteurs. — Un premier versement de 1.000 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.
- 2) Adhérents. — Un premier versement de 500 francs; une cotisation annuelle de 100 francs.

Assemblée générale. — Aura lieu tous les ans, en principe à Landévennec.

La Chronique de Kerbénéat sert de lien entre les sociétaires et les tient au courant de l'activité de l'Association.

AVANTAGES SPIRITUELS. — Les membres de l'Association participent d'une manière très spéciale aux biens spirituels de la famille monastique de Kerbénéat-Landévennec. A leur intention, une messe solennelle est chantée tous les dimanches à Kerbénéat, et une autre messe célébrée tous les jeudis à Landévennec.

C. C. P. Rennes 1145-34, H. Gougay, Abbaye de Kerbénéat
Plouñeventer (Finistère)

Les offrandes pour Landévennec peuvent être versées au même compte.

SOMMAIRE

Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ, p. 1. — Le silence du Verbe, p. 5. — La Règle de saint Benoît, p. 8. — Notre-Dame de Pitié, p. 11. — Les manuscrits de Landévennec: l'Evangélisation, p. 17. — Chronique, p. 19. — Amis de Landévennec, p. 21. — Bibliographie, p. 24.

AU SEUIL DE L'ANNÉE NOUVELLE

Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ

Nous sommes au soir du 29 novembre au Monastère. Les premières Vêpres du Premier Dimanche de l'Avent ont été chantées. Nous venons donc de commencer une nouvelle année liturgique. On a fixé en fin de soirée la cérémonie de la Prise d'habit de l'un de nos frères.

« Que demandez-vous? La miséricorde de Dieu et l'entrée dans votre famille. » C'est le dialogue qui s'engage entre le Père Abbé et le postulant agenouillé à ses pieds.

Dans un instant, c'est l'Abbé qui, renouvelant le geste du Christ devant les siens au soir du Jeudi Saint, se mettra à genoux devant son nouveau fils, afin de lui laver les pieds. Et tous, imitant le geste du père, viendront tour à tour s'agenouiller devant leur nouveau frère et lui baiser les pieds, tandis que se chantera l'hymne de la charité: *Ubi caritas et amor, Deus ibi est.*

L'Abbé a entonné le *Veni Creator*, qui prélude à tous les engagements solennels qui se prennent à la face et au sein de l'Eglise. Exprimant dans un geste symbolique le sens de l'engagement présent et de la grâce qui l'accompagne, il dépouille le postulant qui renonce au monde d'une partie de ses vêtements « séculiers », et revêt le novice du « saint » habit monastique. « Dépouille-toi du vieil homme et de sa malice. Revêts-toi de l'homme nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité. »

L'engagement est pris. Le grâce est donnée. C'est une nouvelle vie qui commence, participation mystérieuse mais réelle à la mort et à la résurrection du Christ. Mystère de dépouillement et mystère de revêtement. Se dépouiller du péché, du monde, de soi, pour se revêtir toujours plus du Seigneur Jésus-Christ.

Il ne reste plus à l'Abbé et à la communauté qu'à prier pour celui qui, humble et confiant, demeure agenouillé au milieu du Chapitre. Que Dieu soit sa force, son refuge. Qu'il achève en lui ce qu'il a commencé; que la bénédiction du Père, du Fils, du Saint-Esprit descende sur lui et y demeure à jamais.



Un mot du Père Abbé accompagne habituellement cette cérémonie de la prise d'habit. A la veille du premier dimanche de l'Avent, comment ne pas reprendre, à l'adresse du novice, les paroles de l'Apôtre que

l'Eglise nous fait entendre en pareil jour: « Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ »? Ces mots n'expriment-ils pas en eux-mêmes tout le sens de la cérémonie, tout le programme de l'année de noviciat?

En même temps qu'elles s'adressaient au novice, ces paroles s'adressaient aussi à la communauté rassemblée autour de lui. Elles exprimeraient à tous le sens et le programme de la nouvelle année à vivre avec l'Eglise.

J'ai pensé que je ne pouvais mieux faire que de les reprendre, voulant exprimer à nos lecteurs, amis et bienfaiteurs, les vœux que nous formons pour eux au seuil de l'année nouvelle. Ces vœux ne peuvent être que ceux que l'Eglise elle-même forme pour ses enfants et qui se résument dans ce souhait de l'Apôtre qui contient tout ce qui peut faire une bonne, heureuse et sainte année: « Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ. »



Telle est la raison d'être éternelle de la vie, de l'année que Dieu nous donne. De toute éternité, Dieu nous a, chacun d'entre nous et tous ensemble, regardés, choisis, aimés dans le Christ. Il nous a enveloppés de ce même regard d'amour dont Il enveloppe son Fils bien-aimé. Il nous a regardés, Il nous regarde éternellement à travers Lui, de ce regard créateur et sanctificateur qui veut imprimer en nous les traits mêmes de Jésus-Christ. Chaque année, chaque jour, chaque instant de notre vie n'ont d'autre raison d'être en définitive que de permettre à Dieu de poursuivre infatigablement, à travers toutes les vicissitudes de notre condition humaine, cette œuvre de mystérieuse et divine ressemblance que, de toute éternité et dans sa Miséricorde infinie Il a résolue, Il veut.

Quoi d'étonnant, dès lors, que l'Eglise, au début de chaque année liturgique, s'applique à nous renouveler dans l'attente et le désir du Christ. « Il est celui qui vient. Venez, Seigneur Jésus! » C'est le refrain de l'Avent.

Cette attente, ce désir, nous avons à les découvrir dans le plus profond de nos âmes. Ils y sont inscrits et comme enracinés par Dieu lui-même. Il nous attire au Christ, car Il nous a faits pour Lui.



Il s'agit donc d'abord de croire à notre vocation, à la sainteté dans le Christ.

Il s'agit ensuite de la réaliser.

Pour cela, il faut compter avant tout sur la prière. C'est la première leçon de l'Avent. « Seigneur, j'ai élevé mon âme vers Vous. Seigneur, je me confie en vous. » Ce n'est pas de nous-mêmes que nous arriverons à nous configurer au Christ. Une telle œuvre ne peut être que l'œuvre de Dieu. Le Christ sera toujours le don gratuit de sa Miséricorde. Acceptons d'avoir à l'attendre, à le demander sans cesse. Implorons sa venue: « Venez, Seigneur Jésus », sans jamais nous décourager de nos insuccès, de nos misères. La Rédemption est un perpétuel recommencement. Nous en avons chaque année, cha-

que jour, à chaque instant un nouveau besoin. Que notre prière ait la profonde humilité de la prière de l'Avent. Mais, en même temps, qu'elle en ait la confiance ferme, paisible, joyeuse. Le don gratuit et incessant du Christ, c'est la promesse formelle de Dieu, c'est son honneur, c'est sa gloire, c'est sa vie même.

Ce don qui est la réalité suprême de notre existence, il faut savoir le découvrir dans le réel, le concret de notre vie. Ce n'est pas toujours chose facile. Il arrive bien souvent que le Christ nous est donné et que nous ne le recevons pas. Il se trouve déjà au cœur même de notre vie et nous ne le reconnaissons pas. Il nous faut le découvrir avec les yeux de notre foi.



Il nous faut aussi nous rappeler, remettant sous nos yeux le geste de la prise d'habit, que pour recevoir le Christ, pour nous revêtir de Lui, il faut savoir d'abord nous dépouiller. Pas de revêtement possible sans dépouillement préalable.

Nous dépouiller du vieil homme, qu'est-ce à dire? Sans doute, d'abord renoncer au péché, à toutes ces jouissances fallacieuses que poursuit le monde et qui ne pourraient qu'étouffer progressivement en nous le désir même du Christ. Mais il nous faut encore nous dépouiller de nous-mêmes, de ce moi cupide, orgueilleux, sensuel, égoïste qui s'oppose en nous à la venue et à l'emprise du Christ. Ce moi, il faut nous en dégager, en le faisant mourir un peu plus chaque année, un peu plus chaque jour.

Il nous faut nous dépouiller, ou plutôt nous laisser dépouiller par Dieu, tout comme le postulant se laisse dépouiller de son vêtement séculier par son Père Abbé. Car c'est notre Père qui nous dépouille, comme Il a dépouillé son Fils bien-aimé en le conduisant à la Croix. C'est Lui qui, dans sa Sagesse et sa Miséricorde infinies, a su disposer tout au long de notre vie, de chacune de nos années, de chacune de nos journées, toutes les circonstances intérieures ou extérieures dont nous avons besoin pour être progressivement détachés de tout ce qui nous empêcherait de nous ouvrir, de nous livrer au Christ. Si nous savions nous laisser faire par Lui!

A la fin de l'année qui s'achève, reconnaissons et déplorons les résistances que nous avons pu opposer à la main purifiante et miséricordieuse de notre Père. Au seuil d'une nouvelle année, prenons la résolution d'être plus dociles, plus souples entre ses mains. Acceptons d'avance et bénissons de tout cœur les difficultés, les épreuves, que, dans sa Bonté, Il veut, au cours des mois qui viennent, nous réserver. Nous savons qu'elles ne seront, entre ses mains, qu'un moyen tout miséricordieux de nous dépouiller toujours plus de nous, pour nous revêtir toujours plus du Christ.



Nous revêtir du Christ, que sera-ce donc en définitive?

Ce sera d'abord nous revêtir de sa vérité, par notre adhésion à son enseignement, par notre fidélité à sa parole, au milieu même des ténèbres du monde, à travers les obscurités de notre foi, dans le silence intérieur de notre âme.

Ce sera aussi nous revêtir de sa force toute puissante et de sa

grâce miséricordieuse, par l'exercice continué de notre prière, l'attachement obstiné de notre confiance.

Ce sera, enfin, et surtout, nous revêtir de sa Charité, de cette charité qui le livre tout entier au Père et à nous.

« Non plus ma volonté, mais la vôtre, ô mon Dieu. » La vôtre reconnue, adorée et aimée dans chacun des événements, dans chacune de nos tâches, dans chacune de nos épreuves. La vôtre acceptée et accomplie avec toute la sincérité de notre âme, l'énergie de notre vouloir, l'affection de notre cœur.

« Non, plus moi, mais eux, mais nous ! »

Eux, c'est-à-dire les miens, ceux qui m'entourent, tous ceux qui ont droit à mon dévouement ou qui en ont besoin, et dont je veux me faire le serviteur. Comme le Père Abbé agenouillé devant son novice, comme le Christ lavant les pieds des siens. Service pénétré d'humilité et d'amour, qui revêtira notre cœur de la miséricorde du cœur du Maître, et qui sera le moyen authentique de nous configurer à Lui.

« Nous recevant les uns comme les autres comme Il nous a reçus », nous serons tous ensemble revêtus de sa Charité et comme enfermés en Lui. Revêtus de sa Charité, nous serons revêtus de sa joie et de sa paix.

C'est alors que le Père nous reconnaîtra comme siens. Il nous enveloppera de son regard, de son amour, de sa bénédiction. Vêtement de grâce qui, si nous sommes fidèles, se transformera un jour en vêtement de gloire pour l'éternité.



... Je termine ces lignes au matin du 8 décembre. L'Eglise nous y fait chanter ces paroles qu'elle met sur les lèvres de la Sainte Vierge: « Il m'a revêtue d'un vêtement de salut. Il m'a enveloppée d'un vêtement de justice. » Quel est ce vêtement dont se pare l'Immaculée, sinon la sainteté du Christ, qui la pénètre de toutes parts et l'enveloppe tout entière. Marie en est toute pure, toute belle, toute resplendissante. Elle ne s'en pare que pour en glorifier Dieu et nous en revêtir.

C'est à travers Elle que l'Eglise, au seuil de l'Avent, nous invite à contempler Celui qui doit venir. C'est d'Elle que nous le recevrons, unissant nos désirs à son désir, nos prières à sa prière, nous purifiant au contact de sa pureté, vivant enveloppés de son regard et de son amour, pour nous revêtir plus sûrement de la vérité et de la charité du Christ, de sa joie et de sa paix que la Noël toute proche va nous apporter.

C'est à Elle que l'on confie un novice au seuil de son année de noviciat. C'est à Elle que l'Eglise nous confie au début de l'année liturgique. C'est à Elle que nous confierons la réalisation du vœu que nous formons pour tous nos lecteurs, et qui n'est que l'expression du souhait le plus ardent que, dans sa suprême sagesse et dans son amour maternel, Elle forme Elle-même pour nous.

REVÊTEZ-VOUS DU SEIGNEUR JESUS-CHRIST!

Le Père Abbé.

Pour le temps de Noël

LE SILENCE DU VERBE

« Le Verbe s'est fait chair ».

« Un enfant nous est né ».

Deux refrains familiers qui rythment notre liturgie de Noël. Un petit être vient au monde, un enfant, « in-fans », un être « qui ne parle pas », et qui devra apprendre à parler comme tous les petits des hommes. Il n'est pourtant pas né d'un « vouloir charnel », ni d'un « vouloir d'homme »; il vient de Dieu, il est Dieu. Il est la Parole éternelle, le Verbe unique qui épuise toute la pensée et l'élocution du Père. Car Dieu est l'éternel Parlant.

Dieu parle au commencement des temps. Sa Parole crée le monde. « Dieu dit, et la lumière fut... Dieu dit, Dieu dit... » — « Il a parlé et tout a été fait, il a commandé et tout a été créé. » (Ps. 33). Dieu a parlé aux hommes, au peuple choisi, en particulier, par ses hérauts, les prophètes. Dieu, enfin, « dans ces derniers temps, nous a parlé par son Fils... » (Heb. 1/1-3). Et ce Fils, la Parole a commencé par se faire silencieuse.

Le silence de l'enfant est tout naturel, et en cela le petit Jésus qui vient de naître est semblable aux autres enfants des hommes. Mais pourquoi ce silence de l'adolescent, de l'homme mûr, trente années durant? Le Fils n'a-t-il pas été envoyé pour « annoncer la bonne nouvelle »? Sa mission n'est-elle pas de « rendre témoignage à la vérité »?, d'enseigner: « Allons dans les villages, dira-t-il, afin que je prêche là aussi, car c'est pour cela que je suis venu. »

L'existence de Jésus connaît dès le principe et dans son cheminement des contrastes stupéfiants dont le moindre n'est pas ce silence du Verbe qui se fait enfant et qui se dérobe si longtemps aux regards des hommes dans l'échoppe d'un charpentier. Elle est ce que le Père a voulu qu'elle fût, l'existence des petites gens, obscure, anonyme.

Pour nous, elle est un symbole et une leçon, une lumière et une grâce.



« Pendant qu'un profond silence enveloppait toutes choses et que la nuit était arrivée au milieu de sa course, votre Parole toute-puissante s'élança du haut du ciel. »

Ces deux versets du livre de la Sagesse, qui servent de chant d'entrée à la messe du dimanche dans l'octave de la Nativité, décrivent le « climat » de la venue du Fils de Dieu en ce monde.

Silence des choses. Il y avait bien Jérusalem, Nazareth, Bethléem aussi, une ville, une bourgade, un village, un hameau pour recevoir le Messie. Non, tout cela est plein de bruit; et puis, c'est le recense-

ment. Une grotte suffira, dans la paix des champs et le dépouillement d'une froide nuit d'hiver; alors, il peut apparaître, lui le *Prince de la Paix*. Aussi bien, la nuit sera plus tard le temps du repos dans la prière parmi les courses apostoliques.

Silence des hommes surtout. Cet enfant s'introduit dans la vie comme en cachette. Le père et la mère sont des étrangers à Bethléem. Chez elle, Marie aurait reçu l'aide charitable d'une voisine ou d'une parente. L'édit de César-Auguste l'a conduite ailleurs. Ici du moins, on a des chances de ne pas être troublé. Au fait, Joseph et Marie sont bien seuls.

Il y aura la visite empressée des bergers. Que furent leurs compliments aux heureux parents et la réponse de ces derniers? L'Évangile n'en dit mot. Seul le ciel a droit à la parole: « *Gloire dans les hauteurs à Dieu, et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.* »

Le langage humain est trop indigent pour entonner le chant de la naissance d'un Dieu. Les bergers eurent-ils des imitateurs? Sans doute. Mais tout ce monde continua sa vie errante et se renferma dans le silence, d'autant que l'Enfant, caché dans les bras de sa Mère, ne tarda pas à regagner la demeure de Nazareth.

« *L'admirable, le Dieu fort, le Prince de la Paix* » annoncé par le Prophète, l'objet de l'attente universelle, le *Désiré des nations* ne trouve pour l'accueillir que des pauvres gardiens de troupeau au pays de Judée. Les *sages et les prudents* ont supputé; leurs calculs sont exacts, l'avènement doit être imminent de *Celui qui doit venir*. Ils n'ont pas l'adresse de l'étable de Bethléem sur leurs rouleaux! Le Christ qui bouleversera l'histoire surgit « dans une obscurité (selon ce que le monde appelle obscurité) telle que les historiens, n'écrivant que les choses importantes, l'ont à peine aperçu ». (Pascal.)

... A Jérusalem néanmoins comme à Bethléem, des âmes privilégiées eurent l'insigne faveur de reconnaître le Messie, de prophétiser même à son sujet au point que « *le père et la mère étaient dans l'émerveillement de ce qui se disait de lui* ». Si les prédictions du vieillard Siméon et les confidences d'Anne la veuve qui « *parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance* » parvinrent aux oreilles de plusieurs, présents au Temple à l'heure de l'Offrande, la ville royale toutefois ignora longtemps encore le Libérateur qu'elle appelait de ses vœux. Une vive émotion, il est vrai, s'empara de la cité lorsque les Mages voulurent s'enquérir d'un certain « *roi des Juifs nouveau-né* ». Leur passage fit quelque bruit. Et leur foi, leur munificence et leurs hommages jetèrent un éclat momentané sur l'humble logis de Joseph. Ce fut bien court, car pour fuir Hérode, l'on dut prendre le chemin de l'exil. Silence et solitude à nouveau, plus lourds et plus pénibles, cette fois, au milieu d'un peuple inconnu.

≡

Le Père a enveloppé son Fils d'un épais manteau de silence. Il s'est jalousement réservé d'informer et de guider lui-même ceux que sa Sagesse a voulu associer de quelque manière au Mystère de la venue de l'Enfant, comme aussi tous ceux que sa Bonté a choisis pour devenir les témoins de ses premières manifestations. Ne convenait-il pas,

en effet, de réduire les interventions humaines, souvent tapageuses, dans un événement dont les sources secrètes sont aux profondeurs divines, inaccessibles aux regards de la terre?

Les messagers du Très-Haut ont multiplié leurs démarches dès l'aube du grand Mystère, depuis l'annonce de la naissance du Précurseur jusqu'au retour définitif de la Sainte Famille à Nazareth. L'Archange Gabriel est député pour prendre le consentement de la Vierge. L'ange du Seigneur est envoyé auprès de Joseph pour le rassurer sur la fidélité de Marie; il descend vers les bergers leur faire part de la « *grande joie* ». L'ange encore invite Joseph à se rendre en Egypte. L'Esprit de Dieu conduit Siméon au Temple. Les mages sont « *divinement avertis en songe de ne pas retourner auprès d'Hérode* ». ... Au désert, Jésus sera servi par les anges. Un ange à Gehtsémani lui apportera le réconfort... Dieu n'a pas toujours besoin des hommes.

≡

Voici qu'à Nazareth, le Ciel lui-même n'a plus de voix. Il a merveilleusement conduit choses et gens pour sauver l'Enfant et lui ménager la solitude et la paix; il décide que, désormais, le père et la mère garderont seuls, comme un trésor caché, le mystère de Jésus.

L'Évangile est d'une discrétion impressionnante: « *Il leur était soumis... il grandissait* ». En réalité, rien d'extraordinaire ni de singulier ne le signale à son entourage. « Il ne fit jamais rien, note justement saint Thomas d'Aquin, qui ne fut en rapport avec son âge. » Il vit en famille, il s'instruit et prie à la synagogue; il apprend un métier manuel, comme tout autre israélite de son époque. Un jour viendra où les habitants de Nazareth seront « *déconcertés* » par la parole de l'artisan qu'ils avaient jugé si insignifiant et si négligeable: « *D'où lui viennent cette sagesse et ces miracles? N'est-ce pas là le Fils du charpentier?* »

Au milieu du long silence de sa vie cachée, Jésus a dérogé une fois à sa réserve, lors de son premier pèlerinage à Jérusalem: « *... Je me dois aux affaires de mon Père.* » Voilà la préoccupation de son âme; il est là tout entier: Fils de Dieu, appelé à une œuvre divine. Nous savons ainsi quelle plénitude renfermait son silence: s'entretenir avec son Père, faire sa volonté.

Que veut le Père pour son Fils ignoré, inconnu à Nazareth?

Jésus à Nazareth n'est pas dans une simple attitude d'attente où il s'occupe jusqu'à ce qu'il ait l'âge requis pour se produire. Il y a accompli la part la plus douce de son œuvre et la plus haute: la sanctification de Marie et de Joseph » (Lagrange). Il n'enseigne pas, il ne fait pas de miracles. Il prêche d'exemple. Il se fait le modèle des humbles, de tous ceux dont l'histoire ne sait pas le nom, chez qui tout est silencieux: la douleur et la joie, le travail et la vertu. C'est cette leçon qu'il a jugée la meilleure à nous donner.

Les trente années silencieuses du Sauveur sont rédemptrices, comme l'est son activité toute entière. L'obscurité du métier et le silence de l'ouvrier n'empêchent pas l'œuvre d'art, et ils peuvent valoir beaucoup d'amour.

Qu'est-ce que La Règle de Saint Benoît ?

— Un petit livre de soixante-treize chapitres, dont les plus longs n'ont que quelques pages, beaucoup quelques lignes seulement.

— Un petit livre qui n'est pas un recueil de lois sorti tout fait du cerveau d'un législateur, mais un ensemble de prescriptions nées au jour le jour, pratiquées d'abord par Benoît de Nursie et ses disciples avant d'être codifiées, et réunies finalement en un tout, au Mont Cassin, vers la fin de sa vie: le fruit donc d'une longue expérience.

De son contenu, nous voudrions ici donner une première idée.



« Remarquable par sa discrétion et sa clarté », la Règle reflète l'enseignement monastique qui lui est antérieur, et l'érudition moderne nous a nettement découvert les maîtres dont la pensée a inspiré Benoît: de tous Cassien est celui dont les écrits sont le plus chaudement recommandés. Les vies des Pères et Les Règles de saint Basile viennent ensuite en bonne place; on y trouve aussi de fréquentes réminiscences d'autres règles monastiques, ou d'Orient comme celles de Macaire et de Pacôme, ou d'Occident comme celle de Césaire d'Arles. On pourrait presque, à la façon dont il les utilise, classer par ordre de mérite les Pères les plus illustres de l'Occident latin: Augustin, Jérôme, Léon, Cyprien, Ambroise, Sulpice Sévère. Il a lu aussi les Actes des Martyrs et les cite à l'occasion.



Mais si elle témoigne de la science étendue de son auteur, la Règle nous le révèle plus encore lui-même: « En aucune manière, dit saint Grégoire, le saint homme n'aurait pu enseigner autrement qu'il a vécu. » Saint Benoît fait une œuvre originale avec les mots d'autrui: s'il emprunte des vocables, il n'enchaîne pas sa pensée aux expressions des autres. On a pu dire que les qualités qui le distinguent avaient une marque romaine. Il est ferme et prend nettement parti quand il le faut; aussi clairement que Basile, il ne cache point qu'entre les diverses espèces de moines, il préfère la plus forte, les cénobites, ceux qui vivent en commun. Il ne condamne pas pour autant la vie érémitique, mais il déclare très explicitement qu'elle réclame une longue probation et qu'il ne faut pas y entrer sans réflexion, poussé par une ferveur inconsidérée de novice. Homme d'ordre, il proteste

contre les caprices de la vie des sarabâtes (c. 1); contre les perpétuelles migrations des gyrovagues, il établit le vœu de stabilité (c. 58). Il veut que le sens des mots se réalise pleinement: que l'abbé soit ce que son nom indique, un père (c. 2); l'oratoire, un lieu de prière et rien autre chose (c. 52). Rien d'excessif, rien de dur, rien de mou, mais une gravité souriante et douce. Ses prescriptions sont si modérées qu'elles peuvent convenir à tous: c'est la qualité maîtresse de la Règle, celle qui a assuré sa diffusion et sa durée. Dans le travail (c. 48) comme pour la nourriture (cc. 39 et 40), il est soigneusement tenu compte de ceux qui sont faibles ou malades. De même, ce qui est fixé pour le vêtement ne convient qu'à un climat moyen: on donnera davantage dans un pays plus froid, moins dans une région plus chaude (c. 55). La souplesse de la Règle se montre en bien d'autres points: elle a été remarquée et louée.

Un trait encore qu'il est bon d'indiquer: le monastère bénédictin est un organisme complet qui tend à se suffire à lui-même: l'expérience de Benoît lui avait appris qu'il n'était pas bon pour les moines de vivre en dehors du monastère et il cherche à restreindre les occasions de sortie. Son esprit réaliste ne laisse rien au hasard. Le moine doit être au courant de ses obligations et savoir où il va. Aussi la Règle doit être lue à intervalles réguliers (c. 66).



Mais la Règle est surtout « l'école du service du Seigneur » (prol.). Si Benoît insiste sur l'ordre matériel et l'administration extérieure du monastère, il n'a garde d'oublier l'essentiel: la direction des âmes et leur perfectionnement. Son ascétisme est naturellement l'ascétisme cénobitique: il insiste, cela va de soi, sur les vertus fondamentales de la vie en commun: sur le renoncement à la volonté propre et l'obéissance, sur l'humilité, sur la charité fraternelle. Ce n'est point sans raison que le principe d'autorité est mis dans un relief extraordinaire. L'Abbé est tout dans le monastère, il n'est rien qui ne dépende de sa volonté; mais son gouvernement souple doit se conformer et s'adapter à tous: qu'il se souvienne qu'il a surtout des âmes à régir et que c'est des âmes qu'il aura principalement à rendre compte (c. 2). Il fait ce qu'il veut, mais il doit prendre l'avis de ses moines et, du moins pour les affaires principales, les consulter tous (c. 3). Aidé par des officiers qu'il nomme ou révoque à son gré, et dont les fonctions sont très exactement déterminées, rien ne lui échappe dans le monastère; il a le droit de reprendre et de punir, mais toujours en vue de guérir les âmes.

L'humilité mesure la perfection: avec ses douze degrés, elle jalonne la montée vers Dieu (c. 7). L'obéissance n'est elle-même qu'une forme particulière de l'humilité: elle constitue l'un de ses premiers degrés (c. 5). Le dernier n'est atteint que lorsque l'harmonie parfaite est réalisée entre le corps et l'âme du moine, et que son attitude extérieure révèle à n'en pas douter et constamment la perfection vraie qu'il possède en lui. Le détail est caractéristique et complète finement

le principe de loyauté posé par saint Benoît: « Ne pas vouloir être appelé saint avant de l'être; l'être d'abord » (c. 4). La vraie sainteté forcément se manifeste à l'extérieur.

La réglementation de l'office tient dans la Règle une place considérable: treize chapitres. C'est en effet « l'œuvre divine » que l'on doit préférer à tout (c. 43). Un trait souligne bien le respect à y apporter: « Nous croyons que Dieu est présent partout et que les yeux du Seigneur regardent en tout lieu les bons et les méchants: ayons cette conviction surtout et sans la moindre hésitation quand nous assistons à l'œuvre divine... Considérons donc quelle attitude il nous faut avoir en présence de Dieu et des anges, et tenons-nous durant la psalmodie de façon à ce que notre âme soit tout à fait en accord avec notre voix » (c. 19). C'est la même loyauté qui se fait jour. Au reste, si la présence de Dieu est le grand secours de la prière, elle est aussi la meilleure arme contre les tentations. Mais pour être ainsi attentif à Dieu, le recueillement perpétuel est indispensable: d'où la nécessité et l'importance du silence (c. 6). De la prière solitaire, il n'est traité qu'en passant (cc. 20 et 52). La Règle dit bien que le temps qui reste après les vigiles servira à la méditation (c. 8), mais le terme de méditation n'avait pas au *v^e* siècle le sens précis qu'il possède aujourd'hui: il signifiait aussi bien l'étude et la lecture. S'il est recommandé de prier fréquemment (c. 4), aucun temps n'est fixé pour l'oraison mentale.



Saint Benoît n'a prétendu donner qu'une doctrine spirituelle élémentaire, une doctrine pour commençants. Avec une humilité fort remarquable, où l'on a vu très justement une signature, le dernier chapitre de la Règle indique que cette « toute petite règle » n'est faite que pour servir d'introduction aux œuvres des Pères qui, elles, enseigneront aux religieux la perfection. La petite règle, pourtant, est devenue la Règle des règles, ou, pour mieux dire, l'unique règle.

◆ La cloche de Landévennec! Elle ne sonne pas encore. La « matière première » s'accumule: clochettes fêlées, monnaies et objets de bronze, batteries de cuisine en cuivre rouge... Il y a de la place pour les générosités: quelque quatre-vingts kilos! Nous nous chargeons du transport. — Merci à tous.

◆ Nous recevions avec reconnaissance les cartes postales de la Bretagne et autres pays celtiques; nous en réunissons une collection documentaire. Seront particulièrement bienvenues les vues de monuments religieux et autres, les statues de saints..

Une dévotion bretonne :

NOTRE-DAME DE PITIÉ

III

Le témoignage des pratiques de piété populaire

Ces monuments de la dévotion de nos pères, qu'il s'agisse des chapelles ou des statues, dont nous avons essayé de donner une idée d'ensemble, n'ont d'intérêt au point de vue spirituel que parce qu'ils sont la preuve d'un sentiment profond de piété, ce que nous confirmerait un coup d'œil jeté sur les témoignages de deux autres moyens d'expression: les cantiques et les confréries pieuses.

Pour ce qui est des cantiques, nous ferons état principalement de ces cantiques éminemment populaires dits sur feuilles volantes, tels qu'on les distribue encore de nos jours à l'occasion des processions et des assemblées de nos vieux pardons.

Ils ont répandu au dehors dans les rangs du peuple, et fixé pour des siècles dans sa mémoire, ces élévations que nous livrent les premiers recueils de cantiques et de prières, ces Livres d'Heures comme les Heures Bretonnes en vers de Gilles de Kerampuil au *xv^e* siècle; mais il y a surtout les célèbres cantiques du Bienheureux Maunoir au *xvii^e* siècle: ainsi dans son cantique sur la Passion du Sauveur il médite sur « Ar Seiz Gleze » (les Sept Glaives) de la Vierge. Dans le « Temple Consacré d'ar Basion Jesus Christ » on trouve un cantique avec les demandes de l'âme fidèle interpellant Notre-Dame sur les douleurs de son Fils, et les réponses de Marie.

On connaît les processions spectaculaires qui furent, avec les « Tableaux » le principal moyen d'action apostolique de ce parfait missionnaire: la Vierge y figurait toujours à partir des missions du bienheureux que les cantiques à la Vierge des Douleurs vont aller se multipliant. Voici, en soixante-quinze couplets: « Jesus ra vezo meulet hac e Vam beniguet » réédité encore par Lédan à Morlaix en 1850: on y sent quelque chose des manières du grand siècle avec son vocabulaire français quelque peu désuet, transposé tel quel en breton, et l'ample rythme des vers de treize pieds en accord parfait avec la noblesse des sentiments exprimés. Mais nous lui préférons les cantiques locaux, marqués de la même tendresse naïve qui fait le charme et le pittoresque de nos Piétas populaires. Déjà Gilles de Kerampuil s'attendrissait devant les « gouttes et les larmes abondantes qui lavèrent le visage de la Vierge » ce que les Heures Bretonnes de Le Bris (1727)

disent dans un breton savoureux. « Mam Jesus a vouele dourec ». A Garland, dans le Trégor, un double cantique qui, avec une rare délicatesse, raconte les douleurs de la Vierge, depuis la Présentation.

Le beau cantique de Notre-Dame de Pitié à Saint-Carré, en Lannellec, remonte au moins à 1694 : « Me ho car mam a druez eus a creiz eus va c'halon » (Je vous aime du fond de mon cœur, Mère de Pitié). Ce sanctuaire de Saint Carré, dont les origines se rattachent à l'apostolat d'un compagnon du Saint Eflam, objet d'une édifiante notice d'Albert Le Grand, n'a pour lui que la ferveur extraordinaire de ses pèlerins : c'est une humble chapelle campagnarde dans un paysage sans grand caractère, une pathétique piéta mérite seule d'attirer l'attention de l'artiste. Dévotion bien vivante, honorée d'indulgences par Innocent XII en 1677, Benoît XIII et Pie VI et au cours du siècle dernier, elle sait se renouveler puisque voici en 1884 un nouveau cantique dont on ne dira assez le mérite. Il a d'ailleurs été reproduit, à peu près tel quel, au profit du pèlerinage voisin de la Chapelle Neuve. L'auteur, qui est, sans doute, d'après une note de Kaierou Kristen de 1949, l'abbé Yves-François Le Pon, vicaire à Tréguier, ne manque pas de célébrer, comme dans le titre de quatre lignes de l'édition de l'ancien cantique par Le Goffic en 1856 ('noc'h quet ar vro nac an douar repute...) le prestige singulier de l'antique pèlerinage; certaines strophes ont quelque chose des accents émouvants du cantique du Paradis, cadence et images; même tendresse aussi : « Jesus d'he vam en euz laret: Va Mamik paour, ne ouelet ken »: Jésus a dit à sa mère: ma pauvre maman ne pleurez plus, songez aux pécheurs; et pour finir le mélancolique couplet : « Nemet glac'har lies n'e eo ken — War an douar bue an den »: la vie de l'homme, sur cette terre n'est faite que de chagrin et tourment en attendant le jour de la mort »: toute l'âme bretonne avec sa piété sérieuse et tendre, « tournée vers la mort ».

C'est bien le même ton sur l'autre versant de la Bretagne, aux rives ensoleillées du Morbihan, où Notre-Dame de Pitié est fort en honneur : Guidel avec sa chapelle du XVII^e siècle et, tout à côté, la fontaine du Poul-Du où les femmes de marins vont consulter la Madone sur le sort de leurs époux portés disparus; cantique, daté de 1900, aux vingt-quatre couplets, pleins de couleur locale... Près d'Auray et si voisines l'une de l'autre, les deux chapelles « er Plas-Caer » de Plouharnel et de Crach, ce qui nous vaut deux beaux cantiques : celui de Crach à l'occasion de la reconstruction du sanctuaire vers 1875 : sept couplets d'expression délicate sur les sept douleurs de Marie, suivi chacun d'une prière et, pour finir, la prière pour le Pape et la Patrie qui reflète les angoisses du moment: « groet ma velemb perpet Catholic ha Breton » et celui de Plouharnel (encore une chapelle reconstruite, vers 1900), œuvre comme la précédente d'un pieux recteur, d'allure plus aisée, avec moins d'éclat, peut-être, dans l'expression, mais comme il dit bien: « Eit om hui zou ur vam hem par — Ha d'oh e ram hur haloneu »: Vous êtes pour nous une Mère sans pareille — Et nous vous donnons nos cœurs »...

Il convient de classer à part les traductions bretonnes du Stabat.

Elles ne manquent pas d'ancienneté. Outre un Stabat en moyen breton du recueil de Cantiques Spirituels conservé à la Bibliothèque nationale et tel autre de la même époque signalée par la Revue Celtique en 1930, voici, en 1622, la traduction en vingt couplets ajoutée par Tanguy Guéguen, prêtre à Morlaix, au Catéchisme du P. Lédésma, S. J., et surtout le Cantic voar ar Stabat — voar ar bouez Vexilla Regis — du Bienheureux Maunoir; en vers de huit pieds, largement rythmé :

« Pa edo Jesus binniget — Evidomp holl crucifet. »

Les feuilles volantes ne font pas défaut, comme ce supplément de Kroaz ar Vretoned en 1909, le beau « Stabat e Brezoneg » de Marcel ar Barz qui suit d'assez près le latin et celui de Bastien aux assonnances de si bonne venue :

« Pa'z ay va c'horf gant ar maro — Da va ene grit ma kavo ar Baradoz frank digor. »

(Quand mon corps ira avec la mort, faites que mon âme trouve grandes ouvertes les portes du Paradis).



Nous sommes moins bien renseignés sur les Confréries de Notre-Dame de Piété : la plupart ont disparu, encore qu'il faille relever, toujours à Saint-Carré, l'érection de la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le 14 septembre 1843. On remarquera cette date du 14 septembre: octave, en quelque sorte, de la solennité de Notre-Dame des Sept-Douleurs; c'est le jour de la fête de Notre-Dame de La Merci: les deux vocables paraissent bien voisins dans l'esprit des fidèles, en particulier, dans le ressort de l'ancien évêché de Tréguier: on a remarqué que le culte de Notre-Dame de Pitié était lié d'une part avec l'institution de prières pour les Prisonniers et d'autre part avec les associations en faveur des Agonisants. Ainsi, toujours dans le même terroir, une chapelle de Notre-Dame de Pitié a été élevée sur l'emplacement où fut fait prisonnier le Bienheureux Charles de Blois à la Roche-Derrien; dans la belle église du Runan, objet de la faveur des princes de Bretagne, la dévotion à Notre-Dame de Pitié vient souligner la piété pour les Agonisants, dont l'au-



N.-D. des Langueurs à Joug-sur-Erdre

tel se substitua à celui des saints Roc et Sébastien, sous le vocable de Notre-Dame de l'Agonie.

Tout près, *Morlaix* nous offre un ensemble impressionnant : Notre-Dame de Pitié était honorée jusque dans le célèbre sanctuaire de Notre-Dame du Mur : elle y avait son autel ainsi qu'à Saint-Martin, avec sa confrérie de Notre-Dame des Cinq Plaies qui remonte à 1572 et que l'on pourrait croire d'introduction anglaise. Notre-Dame du Mur était, en 1680, le siège d'une confrérie des Agonisants.

Les simples chapellenies sont assez nombreuses : à *Landivisiau* dès 1521, à *Loctudy* au XVII^e siècle.

A *Vannes*, confrérie dans la paroisse de saint Patern : à l'autel de Notre-Dame de Pitié une messe par semaine présentée par le sieur de Landelle. *Saint-Gildas du Rhuys* était le siège d'une confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs qui avait son autel dans l'Église abbatiale.

Voici un document qui nous montre dans quel esprit de profonde piété, étaient conçues ces associations qui ont laissé sur la vie sociale de l'ancien régime une trace durable. Ce sont les habitants de la ville et paroisse de *Châteaulin* « publiquement assemblés » qui s'adressent à Monseigneur Illustrissime et Révérendissime évêque de Quimper et Comte de Cornouaille »..., le suppliant de leur permettre d'ériger une confrérie des Agonisants... sous le titre de Jésus agonisant en croix et Notre-Dame de Pitié, afin que, non seulement le Sauveur mourant pour nous, nous donne les grâces par sa mort, qui nous sont nécessaires pour bien mourir et que cette mère de miséricorde nous assiste en ce passage comme elle a assisté son Fils à la Croix, mais aussi que l'un et l'autre par l'imitation de leur vie, sur laquelle nous voulons former la nostre, nous disposent à cet heureuse mort que nous demandons... » (30 mai 1686.)

Ce n'est peut-être pas sortir de notre sujet que d'exposer la singulière fortune qui advint à la dévotion envers Notre-Dame de Pitié, adoptée par la famille royale de France du fait de l'intervention d'une pieuse Calvairienne Bretonne, Anne de Goulaine (Mère Anne-Marie de Jésus-Crucifié). On sait que c'est à cette religieuse, Bénédictine de Notre-Dame du Calvaire, que l'on doit la première pensée, et la réalisation, du Vœu de Louis XIII en 1638. Beaucoup se sont demandés pourquoi une Vierge de Pitié plutôt qu'une Vierge de l'Assomption commémorerait l'institution de la solennelle procession du 15 août. C'est, en effet, une Piéta, œuvre du Breton Nicolas Coustou, qui surmonte le maître-autel de Notre-Dame de Paris. Ce fut, certainement, Anne de Goulaine qui inspira à Louis XIII de prononcer son acte de consécration de la France à la Sainte Vierge devant le tableau exécuté, sur son ordre, par Philippe de Champaigne, en attendant la réalisation en marbre par Nicolas Coustou. Si bien que le royaume de France a été consacré à Marie, sous le vocable de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Et c'est devant cette Piéta du Vœu de Louis XIII que le 13 juillet 1937 le cardinal Pacelli prononça son retentissant discours sur la vocation chrétienne de la France (1).

La dévotion à la Vierge des Douleurs n'est-elle pas toujours d'actualité?



Mais, dira-t-on, les Bretons eux-mêmes sont-ils restés fidèles à la dévotion léguée par leurs aïeux ? Il nous semble que, dans l'ensemble, on doit répondre par l'affirmative.

Les sanctuaires élevés en l'honneur de Notre-Dame de Compassion sous différents vocables jouissent de la faveur populaire comme par le passé. Combien ont été déjà reconstruits plusieurs fois... Combien de nouvelles chapelles ont surgi ces dernières années !...

A Kervignac, c'est la chapelle de Notre-Dame de Pitié, agrandie et transformée, qui est devenue l'église paroissiale en 1927; il en avait été de même à Ruffiac, au lendemain de la Révolution, à Mendon, rendez-vous des Chouans, très dévots à leur Madone. A Sainte-Hélène, la chapelle est récente; celles de Plouhinec, à Kervalay, de Guisriff, au bourg, ont été reconstruites au cours du siècle dernier. D'autres, sans doute, ont disparu : ainsi de la chapelle de Notre-Dame de Pitié ou de la Passion située au bourg d'Elven au centre d'un cimetière, démolie en 1834.

Mais, en plusieurs endroits, la dévotion connaît un singulier regain d'actualité. Ainsi à Bourbriac, au diocèse de Saint-Brieuc; cette belle paroisse possédait déjà une ancienne Piéta en granit près de la chapelle de Pompinot sous le vocable de Notre-Dame de La Merci, mais l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Bodfo mentionné dans la vie légendaire de saint Briac, ruiné plusieurs fois au cours des guerres de la Ligue ou des troubles de la Révolte du Papier Timbré, avait achevé de disparaître, sans laisser de traces. A la suite d'un vœu paroissial de 1944, il a été relevé et depuis le 27 juin 1948 un chapelle agreste se dresse à nouveau sur les hauteurs boisées, orné du vitrail de la Madone de Bodfo: la Vierge retenant à pleines mains le corps du Crucifié abandonné sur ses genoux.

A Piré, dans le diocèse de Rennes, la paroisse est fidèle à Notre-Dame de Pitié dont la chapelle, dite de la Croix Bouessée, date de 1528; elle n'a pas oublié que ses enfants de jadis attribuaient à l'intercession de leur Madone d'avoir échappé à la terrible peste de 1624. Le sanctuaire a été restauré en 1865 et la dévotion traditionnelle va se développant. Depuis un an ou deux la statue ancienne, une belle Piéta, la veille du 15 août est amenée processionnellement le soir à l'église paroissiale pour être reconduite dans sa chapelle processionnellement le jour de la fête.

Il valait la peine d'insister sur cet exemple typique, d'autant plus qu'il nous montre qu'il serait injuste de méconnaître les signes de la dévotion populaire qui se manifestent en Haute-Bretagne, moins nombreux, sans doute, que dans la partie bretonnante, mais de première qualité. Par exemple à Saint-Gouéno, dans le diocèse de Saint-Brieuc, la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs construite en 1908 sur un tertre boisé du plus bel effet; dans le diocèse de Rennes, outre un

certain nombre de statues anciennes de valeur, comme à Fougères, Domalain, La Guerche, le bas-relief de Saint-Ouen-des-Alleux et la curieuse terre cuite de Louvigné-de-Bais de 1785, il convient de mentionner le grand pèlerinage de Notre-Dame de la Peinière en Saint-Didier, que le bon peuple à la science étymologique un peu courte, semble confondre avec une Vierge de Compassion.

Dans la région nantaise, Notre-Dame de Pitié était bien à sa place dans les deux ports de La Bernerie et de Pornic; à Nantes même on peut admirer à Saint-Clément la statue moderne de la Vierge en pleurs au pied de la Croix; la Notre-Dame des Langueurs de Jouté-sur-Erdre est d'un art plus populaire; enfin le bel ensemble du Croisic à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Pitié: la grande vitre derrière le maître-autel, la Piéta à l'intérieur de l'église de facture assez courante et surtout celle du porche extérieur, d'un réalisme surprenant; nous voici rendus, il est vrai, dans la partie spécifiquement bretonne du comté nantais.

Il faut bien reconnaître que, tant pour la qualité d'expression que pour la variété des réalisations, la Basse-Bretagne, dans son ensemble, l'emporte notablement sur le reste de la province. Nous l'avons vu dans le Morbihan et si nous jetons un coup d'œil sur la liste des sanctuaires de Notre-Dame-de-Pitié dans les Côtes-du-Nord, nous constatons que les trois-quarts font partie de l'ancien évêché de Tréguier, et précisément les plus remarquables.

Il y a là un enseignement dont il importe de dégager la portée. Si cette dévotion mariale, sous le vocable de Notre-Dame de Compassion, trouve principalement son expression dans la partie occidentale où le caractère breton est plus accentué, ne serait-ce pas parce qu'elle correspond à un sentiment profond de la race celtique?

Faut-il voir là simplement un aspect de la dévotion envers la mère des affligés? Il nous semble plutôt que la « clientèle » de Notre-Dame de Pitié s'étend à tous ceux que tourmente le sentiment du mystère de la mort, qui fait le fond de la religiosité du Celte, et nous dirions volontiers que nous sommes en présence de l'aspect le plus profond de la « Légende de la Mort en Basse-Bretagne ».

(A suivre.)

(1) Voir « Bretoned Paris » janvier 1939. On sait que les Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire qui possèdent en Bretagne le monastère de Landerneau, y comptaient avant la Révolution neuf maisons dont le rayonnement avait marqué profondément la spiritualité dans toutes les classes de la société: Nantes, Saint-Brieuc, Redon, Saint-Cyr-le-Rennes, Quimper, Saint-Malo, Cucé de Rennes, Machecoul et Morlaix. C'est dans cette dernière maison que fut formée Anne de Goulaine, la mystique calvaire initiatrice du Vœu de Louis XIII. Elle mourut en 1653: cet anniversaire mérite d'être célébré.

Les Manuscrits de Landévennec

I. — L'EVANGELIAIRE DE NEW-YORK

L'évangélaire, originaire de l'abbaye de Landévennec, qui fait partie actuellement du fonds de la Bibliothèque Municipale de New-York, et plus connu sous l'appellation de « Harkness Gospels » du nom de son donateur, a connu un singulier destin.

Comment a-t-il quitté l'abbaye? On ne saurait le dire au juste. Peut-être faisait-il partie de la collection de manuscrits envoyés, au début de la Révolution, à l'arsenal de Brest pour faire des gargousses de poudre; comme le précieux cartulaire de Quimper, il aurait échappé à la destruction utilitaire parce que, lui aussi, déclaré « trop petit pour le service ». Toujours est-il qu'il figurait dans la « With Knights Library » du Marquis de Blandford, cinquième duc de Marlborough, dispersée aux enchères en juin 1819: il fut vendu pour le prix de sept guinées. Ce « Codex énigmatique » n'avait pas été apprécié à sa juste valeur et le catalogue portait cette annotation quelque peu méprisante: « Les Quatre Evangiles en latin. Manuscrit sur vélin, qui d'après les initiales, etc., semble avoir été écrit vers le x^e siècle. Les figures destinées à représenter les quatre Evangélistes sont dessinées dans le style le plus grotesque et le plus ridicule que l'on puisse imaginer, et sont, évidemment d'une grande antiquité. Vient du monastère de Côme, relié en velours violet. »

L'ouvrage était plus ancien que l'on ne pensait; son origine était tout autre et surtout il méritait plus de considération de la part des vrais savants, comme le démontrèrent de récentes études.

Il fallut qu'il parvint à la Bibliothèque publique de New-York grâce à un amateur éclairé, M. Edward S. Harkness, qui l'avait acquis indirectement du petit-fils de Sir Thomas Philips vers 1926. Il put faire l'objet d'études méthodiques dont les résultats ont été livrés au public en 1929, par les soins de C. R. Morey, professeur à l'Université de Princeton (New-York — The New-York Public Library) et en 1931, aux Editions de l'Université de Harvard, par le même pour l'étude des miniatures, Edward Kennard Rand pour l'écriture et Carl H. Kræting qui en détermine l'appartenance à une famille de manuscrits déjà connus.

Voici, pour l'ensemble, leurs conclusions.

Le texte comprend, outre les Quatre Evangiles en latin, l'épître dédicatoire de saint Jérôme au Pape Damase, la lettre d'Eusèbe à Carpianus, le prologue aux évangiles, ainsi qu'une distribution pour l'« ordo » des leçons au cours de l'année liturgique. Nous avons affaire, dans la première partie, à une transcription du texte sacré d'après un évangélaire de la revision d'Alcuin; on passe ensuite à une recension d'origine celtique pour revenir, à la fin, au texte d'Alcuin.

Les enluminures sont d'un style sans parallèle dans l'art médiéval. Trois miniatures représentent les symboles de Marc, Luc et Jean sous des formes humaines allées avec la tête du bœuf, du lion et de l'aigle. Une quatrième serait une version bretonne d'une « majestas Domini »: figure du Christ entouré des médaillons contenant les trois figures symbolisantes ci-dessus, mais sans ailes et en plus, le symbole de saint Mathieu. Evidemment tout cela

est d'un art très primaire, qui par le goût des couleurs vives, le dessin schématique et le réalisme assez maladroit, fait souvenir des Évangélistes et Psautiers des monastères d'Irlande, d'Écosse et du Pays de Galles du VII^e siècle, principalement à cause des entrelacs des miniatures, procédé d'ornementation spécifiquement Celtique. Le manuscrit manifeste surtout une grande parenté avec l'évangélaire breton conservé à Berne.

C'est par l'étude de ces miniatures autant que par l'analyse du texte, en particulier du calendrier liturgique, que l'on est arrivé à déterminer l'époque probable de la transcription du manuscrit vers le milieu du IX^e siècle, ainsi que l'origine : l'auteur ne peut être qu'un scribe formé suivant les principes d'enluminure en usage en Irlande et qui s'est essayé, fort maladroitement, à s'assimiler la technique, toute différente, des écoles de la vallée de la Loire (Tours et Fleury-sur-Loire). Il semble bien que nous avons là un des résultats tangibles du rattachement des abbayes bretonnes à la famille de saint Benoît, en conséquence de l'« ukase » de Louis le Débonnaire de 813 : l'abbaye de Landévennec envoya certainement quelques moines copier les livres liturgiques en usage à Saint-Benoît-sur-Loire.

Ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont les fêtes solennisées par la liste de répartition des leçons liturgiques : le 3 mars, comme maintenant, le « dies natalis », anniversaire de la sainte mort du fondateur de l'abbaye; le 28 avril la fête de la translation des reliques signalées par l'abbé Gurdisten, dans le Cartulaire de Quimper, comme la plus importante; et surtout la Dédicace de la basilique (13 mai) — ce qui prouve que l'Évangélaire appartenait bien à l'abbaye, la dédicace n'étant fêtée que dans l'église intéressée.

Tel qu'il se présente, c'est actuellement le plus ancien manuscrit religieux originaire du Finistère, et même le plus ancien évangélaire Celto-Breton. On peut juger de quel intérêt il est pour les moines qui ont entrepris de faire revivre l'antique abbaye de Saint-Guénolé.

Or, pouvions-nous espérer, raisonnablement, qu'il ferait un jour retour à son monastère d'origine? Grâce à des générosités d'Outre-Atlantique nous en possédons un fac-similé.

LANDEVENNEC.

◆ La ville de Quimper vient de s'inscrire au nombre des bienfaiteurs insignes de l'Abbaye, en apportant une « grosse pierre » de 50.000 francs. M. le Maire et son Conseil en soient vivement remerciés.

◆ L'étude des plans de la future abbaye se poursuit activement. Nous avons la ferme espoir qu'en mai 1953 la première pierre pourra être posée, au cours d'une cérémonie solennelle. Notre prochaine Chronique en informera amplement nos lecteurs.

CHRONIQUE

VISITE D'UN ANCIEN ELEVE.

... Oui, d'un élève, car, il y a quelque cinquante ans, Kerbénéat avait une école, un « alumnat »... Le R. P. Drèves — Brestois d'origine —, l'un des rares survivants, aujourd'hui supérieur d'une communauté de prêtres missionnaires au Pays de Galles, a su retrouver le désagréable raidillon, puis la pente facile qui, de La Roche, conduisent au monastère. Les lieux ont changé, les gens aussi. Aucune figure contemporaine, nul souvenir commun. Tout récit, toute anecdote eut donc la fraîcheur de la nouveauté. Et pour lui, ce fut comme un bain de jouvence que de remuer la poussière de son demi-siècle.

Le temps a la vertu magique d'embellir et d'auroférer choses et gens. Est-il cependant beaucoup d'écoliers à prétendre que le terrain de leurs joutes studieuses fut le « paradis sur terre »? Jugez-en. — On allait en classe; on était là pour cela. Aux dimanches et fêtes, les enfants revêtaient la robe blanche, prenaient place au chœur et mêlaient leurs voix à celles des religieux. Et même il leur arrivait d'assister à l'office de Matines (2 heures du matin !); quitte, à l'aube, de donner un coup de main au frère jardinier pour la récolte des asperges, la grande culture de l'époque. Ils s'asseyaient à la table de la communauté. Ils copiaient les moines jusqu'à prendre la discipline chaque vendredi et s'accuser, au chapitre des « coupes », de leurs grands et petits manquements... Bref, ils s'imprégnaient intimement de l'atmosphère monastique, au grand bénéfice de leur formation morale et religieuse. « Ce fut, confia le Révérend Père, un vrai noviciat pour ma vie de missionnaire. »

AUTRES ECHOS.

— « Le 19 octobre 1952, les Bénédictins sont revenus à Doulon! Le jeune Rme P. Abbé de Kerbénéat, restaurateur de l'Abbaye de Landévennec quitte processionnellement, sous une pluie fine, la gentilhommière de M. le Curé, pour chanter la grand-messe pontificale, renouant ainsi, après mille ans, avec ses lointains prédécesseurs. » Ainsi s'exprime le compte rendu de la Semaine Religieuse de Nantes, relatant les cérémonies millénaires de la paroisse Saint-Médard de Doulon. En 952, en effet, prit naissance cette paroisse, lorsque Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands « faisant don aux Bénédictins de Landévennec, du monastère abandonné de Saint-Médard, traça les limites du territoire soumis à leur autorité ». Ils y restèrent jusqu'en 1105, date à laquelle ils firent place aux Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, ces derniers cédant à leur tour la charge de la paroisse au clergé séculier en 1612.

— Un mois auparavant c'était jour de fête chez nos sœurs, les Bénédictines de N.-D. du Calvaire de Landerneau. Double cérémonie, le 22 septembre. Le matin, bénédiction d'une nouvelle cloche par S. Exc. Mgr Fauvel, en présence de notre Rme P. Abbé et de la T. R. Mère Générale des Bénédictines du Calvaire. Le Père Grégoire, dans son allocution, souligna opportunément le rôle expressif et vital d'une cloche de monastère, voix de Dieu lui-même appelant à la prière. — L'après-midi, le Rme P. Abbé imposait l'habit à une jeune postulante de Flouescat.

RECOLLECTIONS.

Les Scouts de la paroisse Saint-Louis de Brest, accompagnés de leur aumônier, un groupe de Jécistes, de grands élèves de l'Ecole de la Croix-Rouge de Lambézellec se sont succédés en octobre et novembre pour quelques jours de retraite. — Le 8 décembre, l'« Union Catholique des femmes » de Landivisiau remplissait la nef de notre église; elles venaient reprendre conscience, dans le recueillement, de leurs responsabilités et de leurs devoirs de chrétiennes soucieuses de rayonner leur foi.

PRISE D'HABIT.

Le 29 novembre, au seuil de l'Avent, le frère Maudez revêtait l'habit monastique. La vêtue est le premier pas officiel dans la communauté, la profession religieuse y introduit définitivement. On aura lu en tête de ce bulletin, le mot adressé par le P. Abbé au jeune novice.

NOUVELLES DE L'ORDRE MONASTIQUE.

◆ L'été dernier, aux Etats-Unis, les Bénédictines étaient le premier centenaire de leur établissement dans ce pays. Des religieuses bavaroises ouvraient en 1852 le premier monastère, en territoire pennsylvanien. D'autres fondations suivirent, issues de celui-ci ou d'autres maisons européennes. Aujourd'hui le chiffre global des religieuses de l'Ordre de Saint Benoît aux Etats-Unis dépasse les 6.000, réparties en plus de 50 diocèses. Les unes, les plus nombreuses, s'adonnent à un apostolat actif, œuvres hospitalières ou d'éducation et enseignement, d'autres mènent une vie purement contemplative.

◆ Les Bénédictins italiens se sont réinstallés, fin octobre, à l'Abbaye du Mont-Cassin, en partie reconstruite.

◆ La Congrégation bénédictine suisse — l'une des 14 Congrégations qui constituent l'Ordre de Saint-Benoît, — a célébré le 350^e anniversaire de sa fondation. Dissoute par les événements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle, elle reprit vie en 1819, sous l'autorité de l'Abbé d'Einsiedeln qui, depuis 1846, porte le titre de président de la Congrégation suisse. Elle compte à présent 6 abbayes et plus de 500 religieux.

◆ Aux premiers jours d'octobre, vingt moines de l'abbaye d'En-Calcat (Tarn) ont pris possession de leur monastère nouvellement fondé de Toumliline, au Sud de Meknès, dans la chaîne du Moyen-Atlas. La maison a été bénie le 26, en la Fête du Christ-Roi, par S. Exc. Mgr Lefèvre, vicaire apostolique de Rabat... L'implantation en plein pays musulman de moines exclusivement contemplatifs n'est qu'une réponse à l'appel renouvelé des Papes Pie XI et Pie XII, lequel met en lumière les principes de toute action missionnaire. S'il est vrai que celle-ci exige d'abord la prédication de la parole évangélique aux âmes païennes, un complément lui doit être adjoint, qui soutienne et féconde le travail missionnaire. Ce complément c'est l'apport du foyer contemplatif. En se plaçant sous le patronage du Christ-Roi, les nouveaux moines marocains entendent bien faire œuvre de conquête.

HONORAIRES DE MESSES

La messe	250 francs
La neuvaine	2.700 francs
Le trentain	9.600 francs

" LES AMIS DE LANDÉVENNEC "

Sixième liste (du 15 décembre 1951 à septembre 1952)

MEMBRES FONDATEURS

- Le Baud, Mme, Landévennec.
- Hosières, M., Plougonec.
- Euhan, M. et Mme, Sizun.
- Cadiou, A. M., Landerneau.
- Combar, E. M., Combourg (L-et-V.).
- Geffroy, M., Plouescat.
- Biliciano, Sir, U. S. A.
- Rubin, M., Brest.
- Anonyme, Plouescat.
- Paroisse St-Thonan.
- Frère de Pénanster, Mlle (C-du-N.).
- Leray, M. et Mme, Douarnenez.
- Malgorn, M., Ouessant.
- Mazé, M., Pont-de-Buis.
- De Montille, Mme, Landévennec.
- Poulliquen, Mlle, Landivisiau.
- Quémener, Mlle, Douarnenez.
- Roudaut, M., Brest.
- Skilton, Sir, U. S. A.
- Tanier, Sir, U. S. A.
- Bouvier d'Yvoire, F., capitaine.

MEMBRES PROTECTEURS

- Bazin, J., M. et Mme, Landerneau.
- Le Doaré, Jos. M., Châteaulin.
- Bohord, P., Mme, Trégastel-Primel.
- Cousin, M. et Mme, Paris (4^e).
- Grubax, M., Brest.
- Le Berre, M., St-Cadou.
- Mazé, Mlle, Pont-Croix.
- Ménardière, M. et Mme, Brest.
- De Pénanster, M., Paris (6^e).
- Petton, M. et Mme, St-Pierre-Quilbignon.
- Potterie, Mlle, St-Malo.
- Quémener, M. et Mme, Landerneau.
- Roma, Mme Vve, Douarnenez.
- Roudaut, M. et Mme, Landivisiau.
- Troadec, M. et Mme, Douarnenez.
- Paroisse Souvigné (Deux Sèvres).

MEMBRES BIENFAITEURS

- André, M. le chanoine, Chartres.
- Auffret, M., Landévennec.
- Augereau, M. et Mme, Vendée.
- Bargain, Mme Vve, Douarnenez.
- Raudie, M. et Mme, Guilers.
- Belbèch, M., Pouldavid.
- Belbèch, Mme Vve, Douarnenez.
- Bernard, Bruno, M., Carhaix.
- Bernard, L., M. et Mme, Douarnenez.
- Le Berre-Savina, M. et Mme, Douarnenez.
- Bescond, Mme, Douarnenez.
- Bescond, Y., M. et Mme, Douarnenez.
- Le Borgne, A., M., Santez.
- Le Borgne, abbé, Locquénolé.
- Bossinée, F. M., Douarnenez.
- Bossinée, Ed, Mme Vve, Douarnenez.
- Boucher, J., M., Douarnenez.
- Boul'h, M. l'abbé, Pouldreuzic.
- Bousquet, M., Brest.
- Branouillé, P., M., Dunkerque.
- Breñul, M., Paris (6^e).
- Brichard, Mlle, Landévennec.
- Buhannic, M. et Mme, Douarnenez.
- Cam, M., Landélevau.
- Cann, M. et Mme, Guilers.
- Carn, R., M. et Mme, Douarnenez.
- Carb, R., M. et Mme (père), Douarnenez.
- Carval, C., Mme, Plougoff.
- Chalaron, M., St-Egrève (Isère).
- Chapalain, M. et Mme, Douarnenez.
- Chapalain, M. et Mme, Douarnenez.
- Chevallier, F., M., Brest.
- De Clavères, J. M. (Loire).
- Chevasseroe, M. M. et Mme (Mdrbihau).
- Cloître, Y., M., Landunvez.
- Cointet, M. et Mme, Pont-Croix.
- Coriou, Mlle, Douarnenez.
- Le Coz-Pennamen, M. et Mme, Plougoff.
- Cozien, M. et Mme, Guilers.
- Craignou-Gourliou, Société, Brest.
- Crozon, Mme, Châteaulin.
- Le Cuziar, abbé, Perros-Guirec.
- Daoudal, A., Mme, Rosporden.
- Delastre, Mlle, Auderne.
- Deholou, Y., M., Ile de Bréhat.
- Dufour, J., M., Paris (16^e).
- Durand, E. M., Angers.
- Fily, M. et Mme, Trefflaouenan.
- Flaud, J., M., Paris (18^e).
- Floch, abbé, Quimper.
- Le Friant-Hascot, M. et Mme, Douarnenez.
- Le Gac, J., Mme Vve, Douarnenez.
- Le Gall, M. et Mme, Douarnenez.
- Le Gall-Marot, M. et Mme, Douarnenez.
- Gerdrot, M. et Mme, Quédillac (L-et-V.).
- Giffo, M. et Mme, Quimper.
- Gloaguen, M. et Mme, Plouré.
- Gourion, Jb, M., Perros-Guirec.
- Goulaouen, H., M. et Mme, Douarnenez.
- Le Gruce, J.-Bis, Mme, St-Renan.
- Le Guay, Mlle, Douarnenez.
- Guillec, A., Mlle, Douarnenez.
- Le Guillec, M. et Mme, Douarnenez.
- Guéret, M. le chanoine, St-Brieuc.
- Guézeneg, Mad, Mlle, J.-P., J.-Y., Plougoff.
- Guichen, St., M. et Mme, Douarnenez.
- Guillemot, M. et Mme, Dinfaul.
- Guillemot, Mlle, Ploudalmezeau.
- Hascot, Jb., M. et Mme, Douarnenez.
- Hascot, J., Mme Vve, Douarnenez.
- Héluet, Louis, Mve, Pont-Croix.
- Hénaff, Marie-Anne, Mlle, Douarnenez.

Le Hir, Ch., M. et Mme, Guilers.
 Jct, J., capitaine, Douarnenez.
 Jaquet, M., Mlle, Paris (7°).
 Jestin, A., Mme., St-Pierre-Quilbignon.
 Jugant, B., M. et Mme, Douarnenez.
 Julienne, P., M. et Mme, Guingamp.
 Kerloch, Guillaume, Mme, Plogoff.
 Kerloch-Chever, M. et Mme, Plogoff.
 Kervella, Jean, M. et Mme, Guilers.
 Kervennic, L., M. et Mme, Guilers.
 Landuré, M. et Mme, Guilers.
 Lapougeas, M. et Mme, St-Pierre-Quilb.
 Lastennet, M. et Mme, Douarnenez.
 Le Breton-Guichaoua, M. et Mme, Douarn.
 Legavre, M. et Mme, Rennes.
 Lehir, M., Mlle, Paris (7°).
 Leisour, Mlle, Quimper.
 Leisour, Mlle, Quimper.
 Lestic, M. et Mme, Brest.
 De Lesquen, M. et Mme, Dirinon.
 Lindivat, Yves, Mme, Lilla-Plougerneau.
 Lintañff, M. et Mme, Kermoroch (C-du-N.).
 Lostis, Jean, M., Brest.
 Loussot, docteur et Mme, Landivisiau.
 Magdelaine, Mme, Nantes.
 Mailloux, Mme, St-Pierre-Brest.
 Mahé, Jean, M., St-Lunaire (I-et-V.).
 Marichal, Mme, Plougonvelin.
 Martin, Mme, Châteaulin.
 Massenet, M. et Mme, Concarneau.
 Maubras, Mme P., Plogoff.
 Mazurié, Abbé, Brest.
 Némeur, Mme, Saint-Pierre-Quilbignon.
 Mene, M. et Mme, Douarnenez.
 Merret, M. F., Carantec.
 Fichot, Marie-Anne, Carantec.
 Merret, Guénolé, Carantec.
 Merret, Annie, Carantec.
 Merret, Michel, Carantec.
 Mignon, M., Le Relecq-Kerhuon.
 Minet, Docteur, Douarnenez.
 Le Moan, Mme, Douarnenez.
 Moysan, Hugues, M., Pont-l'Abbé.
 Naour, M. et M., Riec-sur-Bélon.
 Le Noc, L., M. et Mme, Riec-sur-Bélon.
 Le Pasquier, Mgr., Angers.
 Paugam, Abbé, Guilers.
 Pellé, M. et Mme, Irivillac.
 Pellen, Jean, M., Brest.
 Le Pemp, Cor., Mlle, Plomeur.
 Percier, Hs, Ed., M., Saint-Servan.
 Péron, M., Brest.
 Peuziat, Rob., Mme Vve, Douarnenez.
 Picard, Al., M. et Mme, St-Pierre-Quilbig.
 Pilvin, Franc., M., Brest.
 Pinson, Mlle, Morlaix.
 de Pourtaës, Comte, Trémoc.
 Priol, Y., M. et Mme, Plogoff.
 Quéinnec, Jacques, M., Le Cloître-Pleyben.
 Rannou, M., le chanoine, Douarnenez.
 Raoul, Julien, M., Le Havre.
 Raphaelen, Mme, Penhars.
 Riou, R., M. et Mme, Douarnenez.
 Rieu, Mlle, Douarnenez.
 Rieu, Guill., M. et Mme, Guilers.
 de Robien, M. le Marq., Le Foell (C-du-N.).
 Rolland, Abbé, Brest.
 Le Roux, Jean, M. et Mme, Guilers.
 Le Roy, Mme Vve, Guisefay.
 Royant, Georges, M., La Haye (Hollande).
 Salasin, R., Mme, Douarnenez.
 Savina, Joséphine, Mlle, Douarnenez.
 Simon, Gab., M. et Mme, Guilers.
 Talamad, Mat., M. et Mme, Plogoff.
 Tanquy, Mme Vve, Guilers-Brest.
 Taslé, Guy, M., Vannes.
 Thomas, Mme Vve, Pont-l'Abbé.

Thomas-Louarn, M. et Mme, Plogoff.
 Tirilly, Mme, Saint-Ségal.
 Tocquer, Jos., Mme Vve, Douarnenez.
 Toscer, Mme Vve, Morlaix.
 Rolland, Mlle, Morlaix.
 Toscer, Abbé, Brest.
 Touleec, M. et Mme, Douarnenez.
 Tudal-Bossenne, M. et Mme, Douarnenez.
 Urvois, Mlle, Douarnenez.
 Urvois, L., M. et Mme, Douarnenez.
 Vigoureux-Gonidec, M. et Mme, Douarnenez.
 Vincent, Jos., M., Douarnenez.
 Révèrende Mère Supérieure, Guilers.
 Révèrende Mère Supérieure, Lesvenen.
 Révèrende Mère Supérieure, Penmarc'h.
 Révèrende Mère Supérieure, Lamp-Ploudalm.
 Abgrall, M., Lesvenen.
 Allain, Mme Vve, Plogoff.
 Le Berre, Marcel, Mme, Plogoff.
 Bideau, Hervé, M. et Mme, Guilers.
 Le Bihan, J., M. et Mme, Douarnenez.
 Blanchard, P., M. et Mme, Douarnenez.
 Bléis, M., Douarnenez.
 Bieuen, Abbé (Eurc).
 Bossenne, Mlle, Dincault.
 Le Bourg, Mme Vve, Plogoff.
 Le Bourhis, M. et Mme, Locronan.
 Bourhis, Anne, Mlle, Rospenden.
 Brenterch, Mlle, Brest.
 Breton, J., M. et Mme, Guilers.
 Briand, Mme, Plomodiern.
 Brunetti, M., Concarneau.
 Cabagnon, M. et Mme, Guilers.
 Le Cam, Abbé, Quemper-Guez. (C-du-N.).
 Caradec, Mme Vve, Douarnenez.
 Carboulec, Docteur et Mme, Brest.
 Carval, Jean, M. et Mme, Plogoff.
 Carval, Yves, M. et Mme, Plogoff.
 Celton, Pascal, M. et Mme, Douarnenez.
 Chancerelle, Gaston, M., Douarnenez.
 Charles, Henri, M. et Mme, Plogoff.
 Charles, Joseph, Mme Vve, Plogoff.
 Clauhin, Cat., Mlle, Douarnenez.
 Le Coat, Auguste, M. et Mme, Guilers.
 Coatané, Mme et Mlle, Guilers.
 Coatmeur, Pierre, M. et Mme, Plogoff.
 Codet, Docteur, Saint-Brieuc.
 Le Couic, M. et Mme, Douarnenez.
 Cozian, Ch., M. et Mme, Guilers.
 Cozie-Thomas, M. et Mme, Plogoff.
 Danguy, Abbé, Avranches (Manche).
 Davoux, Mme, Paris (16°).
 Déniel, G., M. et Mme, Irivillac.
 Diassorn, Mme, Plomeur.
 Donnat, A., Mme Vve, Plogoff.
 Donnat, René, M. et Mme, Douarnenez.
 Duboys, M. et Mme, Rennes.
 Duclou, M., Paris (1er).
 Duyal, Mlle, Brest.
 Fèchant-Le Gall, M. et Mme, Douarnenez.
 Fèrellec, Ch., M. et Mme, Guilers.
 Fily, Louis, M. et Mme, Plogoff.
 Le Gac, Mme, Guissény.
 Gadel-Le Gall, Mme Vve, Douarnenez.
 de Guser, M. et Mme, Grenoble (Isère).
 Gloaguen, Louis, M. et Mme, Douarnenez.
 Goarzin, Yves, M. et Mme, Guilers.
 Le Goff-Le Fourn, M. et Mme, Guilers.
 Gourlan, Mlle, Brest.
 Gourlaouen, G., M. et Mme, Douarnenez.
 Guérin, Docteur, Brest.
 Guervenne, Louis, Mme Vve, Guilers.
 Guervenne, Goul., Mme Vve, Guilers.
 Guével, Pierre, Mme Vve, Guilers.
 Guillou, Jean, M. et Mme, Plogoff.
 Hascot, M. et Mme, Dincault.
 Hélias-Hénon, M. et Mme, Douarnenez.

Henry, Fran., M. et Mme, Guilers.
 Horblin, P., M., Brest.
 Jacob, Mme, Le Relecq-Kerhuon.
 Jacopin, Jean, M. et Mme, Guilers.
 Jaffry, Yves, M. et Mme, Douarnenez.
 Jannin, Michel, Dominique, Claude, MM., Plomodiern.
 Jeanne, Jean, M. et Mme, Plogoff.
 Le Jancour, J., Mme Vve, Douarnenez.
 Judian, René, M. et Mme, Guilers.
 Kerloch, Jean, M. et Mme, Plogoff.
 Kervarec-Le Gall, M. et Mme, Douarnenez.
 Lambert-Ribot, A., M., Paris (8°).
 Larour, H., M. et Mme, Guilers.
 Legavre, M. et Mme, Rennes.
 Léon, M. et Mme, Pédernec (C-du-N.).
 L'Hour, Mme Vve, Guilers.
 Lussou, Fran., M. et Mme, Guilers.
 Maguer, Mlle, Chelles (S-et-M.).
 Le Mao-Guéguen, M. et Mme, Douarnenez.
 Mare, Jean, M. et Mme, Guilers.
 Marchand, Mme, Plogoff.
 Marzin, Clot., M. et Mme, Plogoff.
 Le Mat, Louis, Mme, Pont-Croix.
 Maurice, M. et Mme, Brest.
 Néar, Jean, M., Kéhalis.
 Netman, Bernard, M., Préventorium, Kerlaz.
 Merrien, Mlle, Landerneau.
 Merrien, Fran., Mme Vve, Douarnenez.
 Le Meur, Charles, M., Lannion.
 Mossée, Mme Vve, Dincault.
 Missolle, Michel, M., Paris (15°).
 Morris, John, M., Rochester N. Y. (U.S.A.).
 Nédélec, Docteur et Mme, Doula-Fontaine.
 Nicolas, Jean, M., Dincault.

Nicolas, Gme, Mme, Dincault.
 Noblet, M. et Mme, Sartrouville (S-et-O.).
 Palud, Yves, Mme, Guilers.
 Pellé, Joseph, Mme, Guilers.
 Pellé, Aug., M. et Mme, Guilers.
 Pettou, M. et Mme, Guipavas.
 Phippon, Mme, Moëlan.
 Pissot, Mlle, Angers.
 Plouhinec, Pierre, M., Pont-Croix.
 Poulhazan, J.-Y., M. et Mme, Plogoff.
 Poulhazan, Y., M. et Mme, Plogoff.
 Prieur, Gabriel, M.
 Prouteau, M., La Varenne (Seine).
 Quideau, Gabriel, M. et Mme, Douarnenez.
 Quiniou, M., Quimper.
 Rébillard, MM., Douarnenez.
 Riou, Mme Vve, Guilers.
 Roux, Jean, M., Bourg-la-Reine (Seine).
 Roux, Jean, M. et Mme, Guilers.
 Le Saoté, M. et Mme, Douarnenez.
 Le Scach, Chanoine, Plogastel-St-Germain.
 Tassin, Y., M. et Mme, St-Pierre-Quilbignon.
 Thébaud, M. et Mme, Epone (Seine-et-Oise).
 Thébaud, Mlle, Douarnenez.
 Thomas-Marzin, Jean, M. et Mme, Plogoff.
 Tournefier, M., Ismailia (Egypte).
 Urcun, Françoise, Mlle, Trégarantec.
 Velly, Mme, Plogoff.
 Vichou, J.-M., M. et Mme, Plogoff.
 Equipe paroissiale, Audierne.
 Vincent, M. et Mme, Nantes.
 Yven, Alain, M. et Mme, Plogoff.
 Réver, Mère Supérieure August., Guingamp.
 Craisade Eucharistique, Landivisiau.

MEMBRES DEFUNTS

M. l'abbé Gargadennec, Pont-Croix; M. Alégoët, Pont-l'Abbé; M. Jean Auffrét, Landévennec; Mme Vve Merret, Carantec; Mme de la Villasse, La Roche-Maurice; Mme Prat, Trégastel (Côtes-du-Nord); M. Hélias, Douarnenez; Docteur Le Goff, Paris; Mme Piriou, Pleyben; Mme F. Guennégant, Saint-Vougay; Mme J.-M. Le Berre, Saint-Vougay; M. F. Picard, Plougar; M. Le Verge, La Roche.

Nous demandons des prières particulières pour M. Joseph Signor, père de notre frère Denys.

Qu'ils reposent dans la paix!

ABONNEMENT — COTISATION

Abonnement ordinaire	175 francs
Abonnement d'honneur	300 francs
Cotisation annuelle d'« Amis de Landévennec »	100 francs

Nous rappelons que l'abonnement à « Pax » peut tenir lieu de cotisation.

A propos du Livre du R. P. LE JOLLEC :

GUÉNOLE, le saint de Landévennec

Le Père LE JOLLEC n'est pas un inconnu pour bon nombre de nos lecteurs. En plus d'une notice — un modèle du genre — sur la paroisse de Lothey, on lui doit un remarquable ouvrage sur l'apostolat des Pères Jésuites de la résidence de Quimper (Un Siècle de vie cachée et de labeur fécond en Breiz-Izel — 1939). Il y a trois ans, sa brochure Histoire miraculeuse contenant le Mystère de Notre-Dame du Folgoët a excité une certaine curiosité. Aujourd'hui, il s'agit d'un « essai critique » d'une autre envergure, dont la parution a provoqué, avec un intérêt passionné, une « levée de boucliers » de la part de quelques-uns.

Pour notre compte, nous nous permettons de mettre à part la première partie de l'ouvrage : Vie, Miracles, Doctrine du fondateur de Landévennec. Au total, un ensemble très cohérent et solidement bâti sur une sérieuse étude des textes et étayé d'une investigation personnelle très étendue. A sa manière bien à lui — « impartialité ne veut pas dire impassibilité » selon M. Louis Madein, — l'auteur y fait justice des prétentions d'une certaine critique moderne qui s'efforce de « renvoyer au domaine de la légende » la tradition millénaire sur les origines de la Cornouaille et, plus particulièrement, sur l'œuvre de saint Guénoël et de ses moines.

Les dévots du saint, et tous les esprits critiques de bonne foi, sauront gré au Père Le Jollec de ce premier travail qui pourrait bien être définitif.

Quant au reste de son étude, nous ne serons pas les seuls à faire quelques réserves.

L'auteur y expose en détail sa thèse fondamentale sur l'évangélisation de la Bretagne par les « Saints de Landévennec » : la matière est immense et les origines restent obscures. Pour éclairer sa démonstration, il se sert de ce que nous appellerions des « hypothèses fécondes » en ce sens qu'elles obligent à de nouvelles et fructueuses recherches. Le Père Le Jollec ne craint pas, en effet, de remettre en question la solidité de propositions passées à l'état de « dogmes » en hagiographie bretonne, même quand elles se réclament de l'autorité de savants de la classe d'un Loth, d'un Largillière ou d'un Rev. Dobie : nous n'aurons pas la témérité de le suivre sur ce terrain. Nous laisserons à d'autres, par exemple à telle distinguée critique littéraire, le soin de défendre des saints populaires, comme saint Gouven, contre l'application un peu massive de principes d'hagiographie qui auraient besoin d'être mis en rapport plus intime avec les résultats certains de la phonétique bretonne ou de l'histoire locale. Contentons-nous d'attirer l'attention sur deux points déjà traités dans « Pax » (1).

L'auteur est-il bien sûr de ne pas avoir mésestimé le « dynamisme apostolique » des moines de l'antique abbaye de Saint-Jacut-en-l'Isle, au profit du prestige de Landévennec ? Ne serait-ce pas les religieux de ce monastère fondé par le propre frère de saint Guénoël, qui sont à l'origine de tous ces sanctuaires de la Domnonée-Est dédiés au fondateur de Landévennec ou à un de ses disciples (y compris saint Guénael qui, ici, ne paraît nullement « frapper d'ostracisme ») ? Est-il nécessaire de faire intervenir une sorte de captation par Dol des possessions de Landévennec dont il aurait fait le principal de ses encaves ?

Au lendemain des invasions normandes, l'influence de l'abbé Hinguethen paraît avoir été décisive pour la reconstruction de nouveaux centres d'apostolat, dans toute cette contrée, vers le Sud en direction de Gaël et vers Lanmeur, à l'Ouest, les deux monastères de Saint-Samson et Saint-Judicael que les moines de Saint-Jacut avaient reçu mission de relever : la date, par exemple, de l'imposition du culte de saint Jacut à Plestin, filiale de Lanmeur, est fixée avec certitude. Les moines ont été ainsi les agents du relèvement patriotique et religieux axé sur l'évêché-métropole de Dol comme au temps de Nominot qui remit en honneur le culte de saint Samson au Nord et de saint Guénael, au Sud. Cela suffit à expliquer l'extension du culte des saints de Landévennec en fonction de l'institution des encaves de Dol. Recouvrait-elle une couche plus ancienne de sanctuaires qui leur étaient dédiés déjà ? Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne doivent pas leur origine primitive, dans ce secteur limité, aux disciples de saint Jacut, surtout quand on sait que ce saint, subissant un sort analogue à celui de saint Guen, s'est vu remplacé un peu partout par saint Jacques. Il convient donc de ne pas diminuer après coup l'importance d'influence de son monastère. Avant de conclure il conviendrait d'attendre la publication du travail d'ensemble que prépare un de nos archivistes bretons sur les encaves de Dol.

Nous serons plus réservés encore pour ce que dit le Père Le Jollec de la relique de saint Guénoël conservée jusqu'à la Révolution par les moines de Sainte-Croix de Quimperlé. N'est-il pas téméraire de remettre en question l'authenticité de reliques défendues par des critiques comme Dom Lobineau et qui ont fait l'objet de plusieurs reconnaissances par la hiérarchie ?

Nous nous permettons, nous aussi, de « faire le point » en reprenant les affirmations avancées par le Père Le Jollec.

Il estime « difficile de tenir pour authentique le fait du dépôt des reliques à Groix », lors des invasions normandes, explication défendue par Dom Lobineau lui-même dont on connaît l'esprit de rigoureuse critique.

Est-ce donc invraisemblable, « parce que les îles étaient les plus exposées aux dévastations des pirates » ? Nous ne manquerions pas d'exemples de dépôts de ce genre constitués hâtivement en pleine zone de combat. Ce fut le cas des reliques de saint Benoît demeurées longtemps cachées dans les ruines du Mont-Cassin, point stratégique de tousjours sur la route de Rome. Plus près de nous, est-ce que les reliques de saint Hervé ne restèrent pas à Brest tout le neuvième siècle, et celles mêmes de saint Guénoël n'ont-elles pas trouvé refuge à Montreuil qui venait d'être pillé deux fois par les Normands ?

« Comment, poursuit-on, expliquer qu'on ait pu rassembler tant de reliques de provenance si diverses, à une époque où chaque communauté était jalouse de la possession intégrale de son corps saint ? » Notons que les moines de Landévennec, au cours de l'exode des reliques, durent bien accepter d'en laisser une partie ici ou là, par exemple à Château-du-Loir... De plus, sans remonter jusqu'au roi Athelstan, précisément à cette époque grand collectionneur de reliques de saints bretons jusque outre-Manche, l'auteur lui-même n'avance-t-il pas le nom de l'abbé Benoît allié à la famille princière de Bretagne, grande bienfaitrice du monastère de Quimperlé et qui avait bien pu faire pression pour le doter de reliques qui pouvaient lui manquer ?

« Pourquoi mettre en avant le nom d'un moine inconnu ? » Ne serait-ce pas, au contraire, la meilleure preuve de la conscience des rédacteurs de la relation primitive de la découverte des reliques : il eut été si indiqué de mettre en avant le nom de quelque célébrité pour donner plus de crédit à leur prétendue fraude ?

Il en est de même pour ce détail suggestif que certains ossements n'ont pu être identifiés et qu'il a fallu les placer sous la rubrique « ossements d'autres saints ». C'est exactement ce qui s'est passé à Montreuil, au lendemain de la Révolution, lors de la découverte de restes de saints bretons qui demeurent malheureusement mêlés.

Enfin que l'on veuille bien retenir à titre de confirmateur l'observation suivante. Si vraiment « chaque communauté était jalouse de la possession de son corps saint » — et en effet on sait toutes les difficultés que les moines de Landévennec durent surmonter pour récupérer une infime partie des restes de leur saint au XVII^e siècle, — comment se fait-il que ni à Château-du-Loir ni surtout à Montreuil, dont la communauté de ville était si jalouse de son trésor, personne ne se soit trouvé pour crier à la fraude ?

L'hypothèse d'une supercherie intéressée des moines de Quimperlé en vue de triompher de la puissante abbaye de Redon avec laquelle ils étaient en procès, n'est elle-même qu'une ingénieuse fiction qui ne vaut pour expliquer la fraude que si celle-ci a été préalablement établie, ce qui, nous semble-t-il, reste à démontrer.

Nous continuerons donc, jusqu'à plus ample informé, à tenir pour authentique la relique la plus importante qui nous soit parvenue, au cours des siècles, du saint de Landévennec.



Camille de Montergon. — LIVRES D'HEURES. Poèmes. (Imprimerie Nicolas, Niort.)

Voici un petit ouvrage, d'une présentation parfaite et dont le contenu répond à son titre prometteur. Un Livre d'Heures d'une belle inspiration religieuse, mais paré des séductions d'une poésie au rythme ample ponctué de puissantes images.

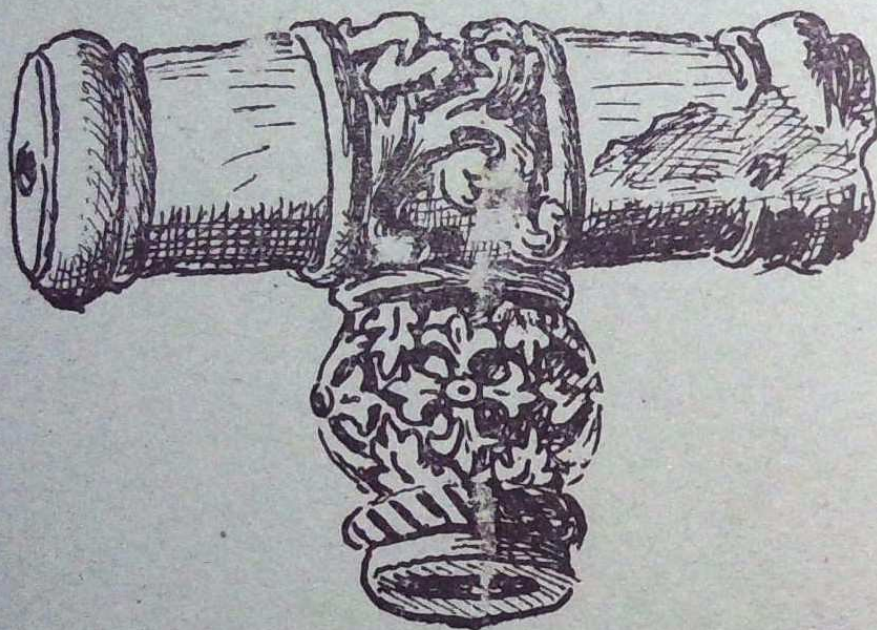
Il ne faut pas faire un choix, mais, suivant les indications du temps liturgique, méditer ces évocations des beautés profondes de la grande prière des fêtes chrétiennes. En ce temps d'Épiphanie on lira avec recueillement ce « Retour d'Épiphanie » : L'étoile avait repris sa place au firmament... L'auteur reprend à son compte le mot de saint Paul sur la création entière qui attend sa rédemption et le Mage, évoquant la vie des animaux, nos compagnons de peine et les témoins du grand mystère de Noël, attend « qu'un peu d'espérance et de bonté vienne chasser toute misère et descendre à la leur ». Un beau Noël à vivre en compagnie d'une poésie de paix et de contemplation. Puisse-t-elle aider le lecteur à faire de son travail « comme une prière ».



Adresser la correspondance concernant la « Chronique » au R. P. LAURENT, abbaye de Kerbénéat, Plouménévent.

Imprimerie CLOITRE - Landerneau

(1) « Pax », janvier 1952 : « Les Reliques de saint Guénoël » ; juillet 1952 : « Le culte de saint Guénoël dans le diocèse de Saint-Brieuc ».



Tau en ivoire
trouvé dans une tombe de Landévennec